



Code de l'unité de formation : (3)	Code du domaine de formation : (4) : 903
------------------------------------	--

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2)	(5)	(2) (6)	(2)
Anatomo-physiologie	CT		B	15
Mises en situation	CT		F	33
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXX		P	12
			Total des périodes	60

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*récent*  
2/10/98 *N. Vuelvo*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


A. COLLINET  
INSP. COORD.

Date : 12 NOV. 1998

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

## 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### 1.1 Finalités générales.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra :

- ◆ Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2 Finalités particulières.

L'unité de formation vise à :

- ◆ Familiariser l'enseignant avec les procédures d'alerte et de déclenchement de la chaîne des secours;
- ◆ Familiariser l'enseignant avec les mesures d'hygiène et de premiers soins;
- ◆ Familiariser l'enseignant avec des situations d'urgence rencontrées sur son lieu de travail;
- ◆ Entraîner l'enseignant à réagir face à différents problèmes de santé rencontrés sur le lieu de son travail;
- ◆ Entraîner l'enseignant à dominer son stress en cas de situation problème;
- ◆ Entraîner l'enseignant à aller à la rencontre d'une victime.

## 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES.

### 2.1 Capacités.

Occuper un poste d'enseignant ou en avoir occupé un .

### 2.2 Titre pouvant en tenir lieu.

Etre détenteur d'un titre donnant accès à l'enseignement.

## 4. PROGRAMME.

### 4.1 *Anatomo-physiologie*

L'étudiant sera capable de :

- ◆ expliquer brièvement le fonctionnement des fonctions vitales;
- ◆ citer les différentes parties de la peau;
- ◆ expliquer brièvement le fonctionnement du système nerveux ;
- ◆ expliquer la structure de l'appareil locomoteur.

### 4.2 *Mises en situation*

L'étudiant sera capable de :

- ◆ se maîtriser face à une situation problème;
- ◆ prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour lui-même, la victime et les témoins éventuels;
- ◆ faire le bilan des fonctions vitales de la victime (conscience, respiration, circulation)
- ◆ lancer un appel aux services d'urgence correct ( par exemple le service 100);
- ◆ situer les points de compression indirecte utiles pour stopper une hémorragie;
- ◆ prendre les mesures qui incombent au déclenchement d'une hémorragie;
- ◆ prendre les mesures nécessaires pour lutter contre l'état de choc;
- ◆ prendre les mesures nécessaires face à une victime de troubles de l'appareil locomoteur;
- ◆ prendre les mesures nécessaires face à une victime de troubles cardio-respiratoires;
- ◆ pratiquer une réanimation pulmonaire sur un adulte et sur un enfant;
- ◆ pratiquer une Réanimation – Cardio – Pulmonaire (RCP) sur un adulte et sur un enfant;
- ◆ désobstruer une victime consciente ou inconsciente;
- ◆ prendre les mesures nécessaires face à une victime inconsciente (Position Latérale de Sécurité);
- ◆ prendre les mesures nécessaires face à une victime de brûlures qu'elles soient du 1er, du 2ème ou du 3ème degré et de causes diverses;

- ◆ réagir face à une intoxication (gazeuse, médicamenteuse, alimentaire ou chimique... );
- ◆ réagir face à des troubles particuliers tels que la tétanie, l'épilepsie, la syncope ou l'insolation...;
- ◆ réagir face à un incendie;
- ◆ évacuer une victime d'un local en utilisant par exemple la méthode Rautek;
- ◆ différencier une plaie simple d'une plaie grave;
- ◆ soigner une plaie en respectant les mesures d'hygiène et d'asepsie;
- ◆ tenir à jour une boîte de secours.

## 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- ◆ se maîtriser face à une situation problème;
- ◆ prendre les mesures de sécurité qui s'imposent;
- ◆ faire le bilan de la victime;
- ◆ prendre soin de la victime correctement;
- ◆ lancer un appel aux services d'urgence correct;
- ◆ utiliser les techniques pour prodiguer les premiers soins face à différents problèmes tels que : les troubles de l'appareil locomoteur, les troubles des appareils circulatoires et respiratoires, les troubles de la conscience, les hémorragies, les brûlures, les intoxications et l'état de choc;
- ◆ pratiquer une Réanimation Cardio Pulmonaire correcte.
- ◆ s'auto-évaluer.
- ◆ de respecter les mesures d'hygiène.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de :

- ◆ sa capacité à se maîtriser;
- ◆ sa capacité à prendre les mesures de sécurité inhérentes à la situation problème proposée;
- ◆ sa capacité à lancer un appel aux services d'urgences correct;
- ◆ sa capacité à intervenir adéquatement dans une mise en situation;
- ◆ sa capacité à réaliser une Réanimation Cardio Pulmonaire;

◆ 6. CHARGE DE COURS.

Le chargé de cours sera un enseignant pour la partie anatomo-physiologie.

Le chargé de cours sera un expert pour la partie mises en situation.

L'expert sera recruté sur base d'une expérience d'au moins deux ans en sécurité, hygiène et secourisme et sera détenteur d'un titre pédagogique ( ex : Moniteur à la Croix-Rouge de Belgique).

## 7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENTS.

Il est souhaitable que le groupe d'étudiants ne dépasse pas 15 participants.